



Non à la disparition des **ATRF** de l'administration centrale

Lors d'une audience à la rentrée de septembre dernier, le chef du **SAAM** déclarait : « *Nous aurons encore besoin de catégorie A et de catégorie B* » sous-entendant qu'il n'y aurait notamment plus besoin d'**ATRF**. Pourtant, les **ATRF** n'ont-ils pas compté parmi les agents dont la présence sur site a été la plus sollicitée durant les phases les plus aigües de l'épidémie de COVID ? Et pour quelles contreparties ?

3,5 % D'AUGMENTATION DU POINT D'INDICE POUR UNE INFLATION DE 6 %, 23 % DE PERTES DE POUVOIR D'ACHAT EN 20 ANS, LA PLUS FAIBLE AUGMENTATION DE PRIMES DE LA CENTRALE

Augmentation immédiate du point d'indice d'au moins 23 %.

Augmentation de la prime annuelle couvrant au moins l'inflation.

Rattrapage des faibles augmentations de primes et d'un abondement 2022 réduit à 33,33 € bruts par mois.

Augmentation automatique pour tous des primes annuelles. **NON** au RIFSEEP !

2 PROMOTIONS SEULEMENT DANS LE CORPS DES TECHNICIENS. 3 PASSAGES EN P1. DES PROMOTIONS SANS CONTRÔLE DES CAP

Augmentation des promotions en Techniciens et des ratios promus/promouvables. Passage automatique en sommet de grade.

Non aux promotions dites au « mérite » et sur rapport d'activité. Aucun ATRF bloqué au sommet de son corps ou de son grade.

Rétablissement du contrôle des CAP. Abrogation de la loi de transformation de la Fonction publique.

Réelle revalorisation de la grille. Amplitude indiciaire de coefficient 6 entre le bas et le haut de la grille.

SURCHARGES DE TRAVAIL, MUTUALISATION ET EXTERNALISATION DES TÂCHES, CONDITIONS DE TRAVAIL DÉGRADÉES

Arrêt immédiat des suppressions de postes d'ATRF et recrutement des ATRF indispensables pour lever les surcharges de travail et les restrictions du nombre des promotions. Non à la disparition des ATRF à l'administration centrale.

Non à la mutualisation des tâches et à la polyvalence pour réduire les effectifs.

Abandon de tous les projets d'externalisation des tâches.

Pour **FO** toutes ces revendications doivent être défendues jusqu'au bout. **VOTEZ FORCE OUVRIÈRE**

Non à tout report de l'âge de la retraite et toute augmentation du nombre de trimestres
Maintien intégral du Code des pensions et intégration des primes au traitement.

Pour vous représenter :

▶ Patrick SAUTOUR
▶ Nabila OUAMRI

SAAM
SAAM

▶ Ludovic ALGRAIN
▶ Claude LAMON

SAAM
SAAM